

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Être candidat dans l'enseignement supérieur français

Spécial élèves
du réseau
Rentrée 2018



 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

Les formations concernées par le portail dans la procédure d'admission 2018

- ✓ **BTS et BTSA** (brevets de techniciens supérieurs)
- ✓ **CPGE** (classes préparatoires aux Grandes Écoles)
et **CUPGE** (cycle préparatoire aux grandes écoles)
- ✓ **DUT** (diplômes universitaires de technologie)
- ✓ **DCG** (diplôme de comptabilité et gestion)
- ✓ **DMA** (diplômes des métiers d'art)
- ✓ **ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART**
- ✓ **ÉCOLES DE COMMERCE**
- ✓ **ÉCOLES D'ARCHITECTURE**
- ✓ **FORMATIONS INGÉNIEUR** (post-bac)
- ✓ **LICENCES** des universités
- ✓ **MAN** (mise à niveau en hôtellerie, scientifiques, technologiques)
- ✓ **MAN AA** (mise à niveau en arts appliqués)
ou le **DNMADE** (diplôme national des métiers d'art et du design)*
* Selon les académies
- ✓ **PACES** (médecine, kiné., dentaire, sage-femme, pharmacie)
- ✓ **Préparations aux concours des écoles sociales et paramédicales**

Pour toutes les autres formations (écoles sociales et paramédicales, artistiques, agricoles, IEP-Sciences Po., écoles de commerce post-bac. des concours Sésame, Accès, Team, Pass, Link et MIP, université Paris-Dauphine, écoles d'ingénieur privées des réseaux ICAM et Fésia, etc.), il convient de s'adresser directement aux établissements choisis pour faire acte de candidature et finaliser son inscription.

L'essentiel sur les vœux

Le portail fixe le nombre de candidatures maximum à

10 vœux

Le nombre maximum de sous vœux est de

20 sous vœux

Les vœux et les sous vœux ne sont pas classés

Une réponse sera donnée pour chaque vœu et sous vœu

Possibilité de demander une **césure** (d'une durée maximale de deux semestres)

Un vœu multiple compte pour un seul vœu parmi les 10 possibles

Les élèves peuvent formuler jusqu'à 20 sous-vœux au total (sauf cas particuliers)

Le calendrier du candidat 2018

4 grandes étapes

1.S'informer

- Ouverture du site à partir du **15 janvier 2018**

2.Se porter candidat

- Saisie des candidatures : **du 22 janvier au 13 mars 2018**
- 2^{ème} conseil de classe : fiches Avenir **du 14 au 31 mars 2018**
- Date limite de modification des dossiers et de confirmation : **31 mars 2018**

3.Examen des dossiers par les établissements d'accueil

4.Réception – Acceptation des proposition et inscription

- Dès le 22 mai : les lycéens reçoivent les réponses à leurs vœux
- Processus d'admission en continu
- Arrêt de la procédure pendant les épreuves écrites du baccalauréat (dates françaises). La procédure reprend à l'issue de l'examen (écrit France)
- Procédure complémentaire, après les épreuves écrites du baccalauréat (26 juin 2018)
- Inscription administrative après les résultats du baccalauréat

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet -

1^{re} étape

2^e étape

3^e étape

4^e étape

septembre

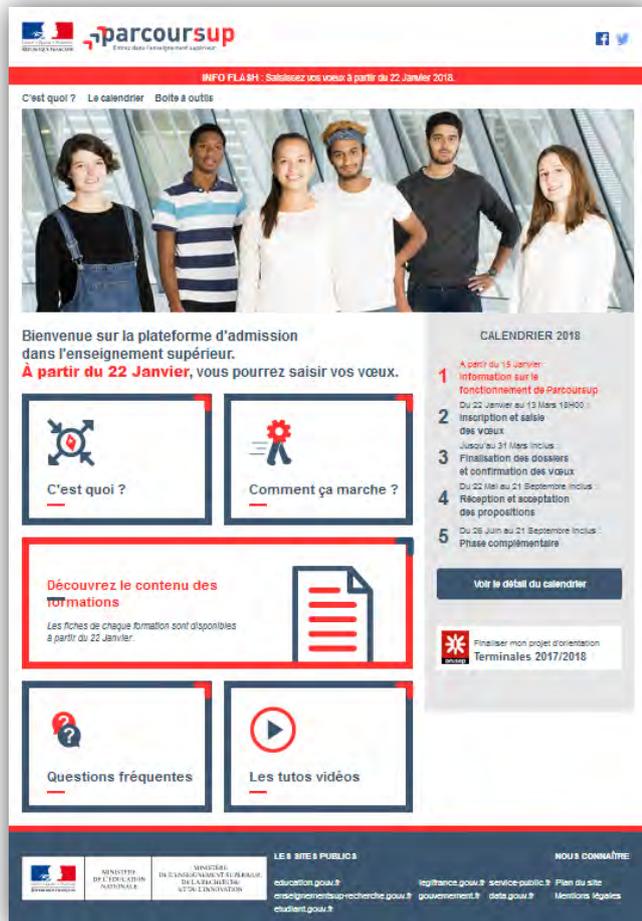
15 janvier

Ouverture de la nouvelle plateforme : PARCOURSUP

La nouvelle plateforme
Parcoursup

www.parcoursup.fr

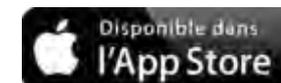
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



L'application
Parcoursup

Pour recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes durant la procédure

> en version Android et iOS



Les différents onglets/rubriques de la page d'accueil du site informent sur :



C'est quoi ?



Comment ça marche ?

Découvrez le contenu des formations

Les fiches de chaque formation sont disponibles à partir du 22 Janvier.



Questions fréquentes



Les tutos vidéos

Présentation générale de la procédure et les candidats concernés

Le fonctionnement de la procédure, étape par étape

Toutes les informations sur les formations présentes sur la plateforme

- les contenus et l'organisation des enseignements
- **les attendus** de la formation
- les éléments pris en compte lors de l'examen du dossier
- le taux de passage en deuxième année
- le taux de réussite au diplôme
- le taux d'insertion professionnelle
- les différentes possibilités de poursuite d'études de la formation
- les métiers auxquels conduit la formation
- les capacités d'accueil en 2018

Des tutoriels en vidéo

Réponses aux questions les plus fréquemment posées sur Parcoursup

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet -

1^{re} étape

2^e étape

3^e étape

4^e étape

septembre

22 janvier



13 mars

Inscription et saisie des vœux



Ouvrir un dossier électronique au moyen du n° INE communiqué par votre établissement

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Renseigner son adresse mail (obligatoire) et son n° de portable (ne pas oublier l'indicatif international - des SMS peuvent vous être envoyés)



Retenir son numéro d'inscription et le code confidentiel choisi

Compléter les informations concernant l'état-civil, les coordonnées et la scolarité antérieure



Saisir l'ensemble de ses candidatures en sélectionnant les formations sur le moteur de recherche

Saisir ses notes de première et de terminale

S'informer sur :

- Les attendus de la formation
- Les éléments pris en compte pour l'examen du vœu
- Identifier ses chances de réussite et d'insertion professionnelle

Conseil

Enregistrer ses
vœux un à un avant
le
13 mars 2018

2^e étape

Se porter candidat en entrant sur le portail et en constituant un dossier unique pour saisir l'ensemble de ses vœux

Page d'accueil du portail :
« Accéder à mon dossier »

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

INFO FLASH : Saisissez vos vœux jusqu'au 13 mars 18h00 (heure France métropolitaine GMT+1)

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Bienvenue sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur.
Jusqu'au 13 mars 18h00, venez saisir vos vœux.

Accéder à mon dossier

CALENDRIER 2018

- 1 À partir du 15 janvier :
Information sur le fonctionnement de Parcoursup
- 2 Du 22 janvier au 13 mars 18h00 :
Inscription et saisie des vœux
- 3 Jusqu'au 31 mars inclus

C'est quoi ? Comment ça marche ?

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Connectez vous en utilisant votre numéro de dossier fourni lors de la constitution de votre dossier 2018, et du mot de passe que vous avez choisi.
N'utilisez jamais les identifiants fournis les années précédentes.

N° de dossier :

Mot de passe :

Connexion

[N° de dossier ou mot de passe oublié ?](#)

[Créer mon dossier 2018](#)

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Commencer la constitution de votre dossier

La procédure est décrite dans la page "[Comment ça marche ?](#)" du site qu'il vous est conseillé de lire attentivement et que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Pour vous inscrire vous devez disposer de :

- Votre INE (Identifiant National Elève), pour plus d'information [cliquez ici](#).
- Une adresse électronique couramment consultée.

Les rubriques ci-dessous sont à votre disposition en haut de chaque écran.

"Contact" : pour nous écrire en cas de problème ou de question.

"Déconnexion" : quand vous souhaitez quitter le site.

Afin de ne pas multiplier les saisies inutilement, votre dossier Parcoursup sera transmis au CNOUS pour la création de votre dossier sur messervices.etudiant.gouv.fr. Vous recevrez un message vous indiquant comment accéder à votre dossier sur "messervices.etudiant.gouv.fr".

Pour commencer une inscription, cliquez ci-dessous.

[Retour](#) [Continuer](#)

[Vous avez déjà un dossier 2018 sur Parcoursup ? Cliquez ici](#)

2^e étape

Se porter candidat en entrant sur le portail et en constituant un dossier unique pour saisir l'ensemble de ses vœux

Inscription avec la date de naissance et l'INE fourni par l'établissement

Activer le compte grâce à l'e-mail reçu (penser à vérifier les SPAM)

Vérifier l'établissement où l'élève est scolarisé

Entrer les détails concernant l'élève : identité, état-civil, nationalité, adresse

Entrer un numéro de téléphone portable en sélectionnant l'indicatif international

Entrer les renseignements sur la scolarité (notes, épreuves anticipées du bac...)

Créer son mot de passe

Entrer une adresse mail valide et régulièrement consultée

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Ma date de naissance (jj/mm/aaaa) (*) 01 / 01 / 2000
Mon INE @XXXXXXXXXXXXX
 Je n'ai pas d'INE

Elèves de Terminale de l'Education Nationale en France, vous trouverez sur le relevé des épreuves anticipées du baccalauréat, sur les bulletins scolaires, ou bien auprès du secrétariat de votre établissement. En cas de difficultés et pour les autres cas (élèves des lycées agricoles, lycées AEF, inscrits au CNED, scolarisés à l'étranger,...) [cliquez ici](#) pour plus d'information.

(*) Ce champ est obligatoire.

parcoursup

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Inscription

Identité Etat Civil Coordonnées

Pays (*) : Espagne

Adresse (Ligne 1) :
Adresse (Ligne 2) :
Adresse (Ligne 3) :
Code postal (*) :
Commune (*) :
Téléphone mobile : Pas de téléphone mobile
Téléphone fixe :

(*) Ce champ est obligatoire.

parcoursup

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Inscription

M. AEF Test

ATTENTION : NOTEZ SOIGNEUSEMENT votre numéro de dossier. Il est indispensable pour accéder à votre dossier ultérieurement.

Membre du dossier :

Vous devez à présent choisir un mot de passe pour l'accès à votre dossier.

Pour être en conformité avec les recommandations de la CNIL, un modèle de protection des données personnelles (délivration CNIL n° 2017-612 du 19 janvier 2017) vous devez saisir un mot de passe composé de :
- 12 caractères minimum, dont :
- 2 majuscules, 2 minuscules, 2 chiffres, 2 caractères spéciaux

Mot de passe : Confirmez votre mot de passe :

Des éléments sont personnel et confidentiels. NE LES COMMUNIQUEZ PAS.

parcoursup

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Inscription

Identité Etat Civil Coordonnées Adresse e-mail

Veillez à fournir une adresse e-mail utilisée et consultée de manière régulière. Cette adresse doit être tenue à jour tout au long de l'année. Si vous n'en possédez pas, [cliquez ici](#).

E-mail :

parcoursup

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Inscription

Identité Etat Civil Coordonnées Adresse e-mail

E-mail : @diplomatie.gouv.fr
Votre adresse e-mail n'est pas encore validée.
Veuillez valider votre adresse e-mail en cliquant sur votre code de validation que vous avez reçu par mail.

Code de validation :

Si l'adresse e-mail indiquée est correcte, vous que vous n'avez pas reçu de mail de "automatisme@parcoursup.fr" contenant votre code de validation, veuillez cliquer ci-dessous pour déclencher l'envoi d'un nouveau mail.

Certains paramètres consistent sur vos courriels électroniques comme des "spams". Si vous ne recevez pas le code de validation, veuillez vérifier dans votre dossier "SPAM" ou "Courriels indésirables". Le cas échéant, vous devez envoyer de nouvelles adresses électroniques au de fournisseur d'accès.

Vous pouvez modifier votre adresse à tout moment en cliquant sur le bouton ci-dessous. La nouvelle adresse devra être valide.

parcoursup

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Inscription Scolarité Apprentissage

Scolarité Baccalauréat Handicap et besoins spécifiques

Préparez-vous ou avez-vous obtenu un baccalauréat français ou un diplôme équivalent ? Baccalauréat/Etats en préparation en 2018 (diplôme français)

N° d'inscription au Bac (N° OCEAN) :

Série : Bac S

Dominante : Sciences de la Vie et de la Terre

Spécialité : Mathématiques

Option du bac : Sans option

Pays d'obtention du diplôme : Espagne

Langue vivante 1 : Anglais

Langue vivante 2 : Espagnol

Notes aux épreuves du baccalauréat

Ecrit de Français (épreuve anticipée) : 15
Oral de Français (épreuve anticipée) : 15
Travaux Personnels Encadrés (épreuve anticipée) : 10

Onglet vœux

Inscription | Scolarité | Apprentissage | **Vœux** | ...

Curriculum Vitae | Vœux | ⚠ Ma préférence | Secteur(s) licence(s) | Année de césure

Si vous envisagez de formuler un vœu sur des formations en apprentissage, nous vous rappelons que ces formations sont conditionnées à la signature d'un contrat d'apprentissage qui est un contrat de travail conclu entre un apprenti (ou son représentant légal) et un employeur. L'inscription définitive à ces formations sera soumise à l'obtention d'un titre de séjour permettant de conclure un contrat d'apprentissage. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site <http://www.service-public.fr>

☰ Liste de vœux pour des formations sous statut étudiant

Votre liste comporte:

- ★ : 8 / 10 vœux.
- ☆ : 3 / 20 sous-vœux.

Ajouter une formation

Compteur de vœux et de sous-vœux

Recherche de formations et ajout d'un vœu à la liste

Recherche d'information sur la plateforme
(ne permet pas d'ajouter de vœu)

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

INFO FLASH : Saisissez vos vœux jusqu'au 13 mars 18h00 (heure France métropolitaine GMT+1)

C'est quoi ? | Le calendrier | Boîte à outils | Contact

Page d'accueil > Les formations

Les caractéristiques des formations

A partir du 22 janvier, accédez aux fiches de présentation de chaque formation disponible sur Parcoursup grâce au moteur de recherche. Ces fiches vous informent sur les **caractéristiques des formations** et en particulier les **connaissances et compétences attendues** à l'entrée de chaque formation.

Objectif : vous permettre de mieux connaître le contenu et les débouchés des formations qui vous intéressent.

Quelles sont les caractéristiques disponibles pour chaque formation ?

A partir du 22 janvier, lorsque vous sélectionnez une formation, les caractéristiques de celle-ci apparaissent.

- les contenus et l'organisation des enseignements,
- les **attendus** de la formation et les éléments pris en compte lors de l'examen de votre dossier,
- le taux de passage en deuxième année, le taux de réussite au diplôme, le taux d'insertion professionnelle, (quand ces données sont disponibles)
- les différentes possibilités de poursuite d'études de la formation, les métiers auxquels conduit la formation, etc.,
- les capacités d'accueil en 2019,
- un certain nombre de données chiffrées.

Je recherche une formation sur Parcoursup

Accéder à mon dossier

CALENDRIER 2018

- 1 À partir du 15 janvier : Information sur le fonctionnement de Parcoursup
- 2 Du 22 janvier au 13 mars 18h00 : **Inscription et saisie des vœux**
- 3 Jusqu'au 31 mars inclus : **Finalisation des dossiers et confirmation des vœux**
- 4 Du 22 mai au 21 septembre inclus : **Réception et acceptation des propositions**
- 5 Du 26 juin au 27 septembre inclus : **Phase complémentaire**

Voir le détail du calendrier

2^e étape

Rechercher les formations souhaitées

parcoursup
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Entrez dans l'enseignement supérieur

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier.

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Formation

Par type de formation: CPGE

Par Filière: Indifférent

Par Voie: Indifférent

Par type d'hébergement: [dropdown]

Internat de la réussite: Lettres

Par type d'établissement: **MPSI**

Lieu

Par région: [dropdown]

Par académie: Indifférent

Par département: Indifférent

Par ville: Indifférent

Trier les résultats: Géographique

Critères spécifiques (facultatifs)

- Formations en apprentissage
- Formations pour sportif de haut niveau
- Formations pour artiste de haut niveau
- Avec enseignement à distance uniquement

Q Lancer la recherche

Recherche par menus déroulants

- ENS Rennes D1
- Lettres
- MPSI**
- Option économique - Prépa St Cyr
- Option lettres et sciences humaines (St Cyr)
- PCSI

2^e étape

En savoir plus sur une formation...

Résultats

1 2 Suivantes →

33 formations trouvées
Affichage des résultats de 1 à 20

Etablissement	Filière	voie	Ville	Département	Académie	
Lycée Charlemagne (Public)	Classe préparatoire scientifique	MPSI	Paris 4e Arrondissement	Paris	Paris	Détails
Lycée Henri IV (Public)	Classe préparatoire scientifique	MPSI	Paris 5e Arrondissement	Paris	Paris	Détails
Lycée Louis Le Grand (Public)	Classe préparatoire scientifique	MPSI	Paris 5e Arrondissement	Paris	Paris	Détails
Lycée Fénelon (Public)	Classe préparatoire scientifique	MPSI	Paris 6e Arrondissement	Paris	Paris	Détails
Lycée Saint-Louis (6ème) (Public)	Classe préparatoire scientifique	MPSI	Paris 6e Arrondissement	Paris	Paris	Détails
Lycée Chaptal (Public)	Classe préparatoire scientifique	MPSI	Paris 8e Arrondissement	Paris	Paris	Détails
Lycée Fénelon Sainte-Marie (Privé sous contrat d'association)	Classe préparatoire scientifique	MPSI	Paris 8e Arrondissement	Paris	Paris	Détails
Lycée Condorcet (Public)	Classe préparatoire scientifique	MPSI	Paris 9e Arrondissement	Paris	Paris	Détails
Lycée Jacques Decour (Public)	Classe préparatoire scientifique	MPSI	Paris 9e Arrondissement	Paris	Paris	Détails

Résultats de recherche

Obtenir plus de détails sur la formation

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

INFO FLASH : Saisissez vos vœux à partir du 22 Janvier.

C'est quoi ? Le calendrier Boîte à outils Contact

Lycée Louis Le Grand - Paris 5e Arrondissement (75)
Classe préparatoire scientifique / MPSI

Navigation: Etablissement | **Formation** | **Caractéristiques** | **Examen du dossier** | **Réussite / Débouchés** | **Contexte et chiffres** | **Frais**

Lycée Louis Le Grand (Public)
123 rue Saint Jacques
75005 Paris 5e Arrondissement France
Tel Accueil : 01.44.32.82.00
Fax : 01.44.32.82.33
Site Internet...

Informations supplémentaires :
950 étudiants en classes préparatoires d'origines sociales et géographiques très diverses qui ont en commun des objectifs académiques très élevés et travaillent dans un contexte de grande liberté intellectuelle où se conjuguent émulation et solidarité. Certaines langues vivantes sont proposées en « E.I.E » (E.I.E : Enseignement Inter Etablissement) et sont communes à différents établissements parisiens. Un internat de 337 places en chambres individuelles pour filles et garçons. Deux structures proches du lycée (lycée d'état Jean Zay, Résidence Lourdine) proposent également des places dans le cadre de "l'internat de la réussite". Avant de postuler, voir conditions auprès du pôle gestionnaire de ces internats (<http://www.lycee-etat-jean-zay.fr>) et aussi sur le site <http://www.ac-paris.fr/portail/internatsreussite>. Attention, si vous demandez l'internat d'excellence, l'admission à l'internat sur APB ne signifie pas l'admission à l'internat du lycée Louis le Grand mais plus probablement l'admission sur l'un des 2 sites de « l'internat de la réussite ». 15 places pour les élèves poursuivants dans une résidence universitaire gérée par le CROUS. Activités sportives et culturelles variées (théâtre, orchestre, chorale, arts plastiques, club programmation & algorithmique, club robotique, club photo...). Un séminaire de Mathématiques ouvert à tous les élèves et un grand nombre de conférences données par des personnalités de renom (dont certains anciens élèves de Louis le Grand). Conventionnement avec des communautés d'universités et d'établissements de la région parisienne pour faciliter les réorientations.

Cet établissement a signé une convention de partenariat avec :

- Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel :
 - Sorbonne université (75 - Paris 5e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
 - Sorbonne université (75 - Paris 5e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
 - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (75 - Paris 5e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
 - Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (75 - Paris 5e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
 - Université Paris Descartes Paris 5 (75 - Paris 6e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
 - Université Paris Diderot - Paris 7 (75 - Paris) [\(Voir la convention\)](#)
 - UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (75 - Paris 16e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
 - Université Paris Nanterre (92 - Nanterre) [\(Voir la convention\)](#)
 - Université Paris-Sud, campus d'Orsay (91 - Orsay) [\(Voir la convention\)](#)

Il est nécessaire d'avoir navigué dans tous les onglets pour ajouter le vœu !!!

Frais de scolarité par année

Nombre de places en 2018 et 2017 et nombre de vœux en 2017

Taux de réussite et poursuites d'études

Éléments pris en compte pour l'examen du dossier

Contenu de la formation et attendus nationaux et locaux

Détail des matières, options, JPO, internat

Lien vers le site internet de la formation

2^e étape

Sélectionner ses vœux

- o Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (75 - Paris 5^e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
- o Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (75 - Paris 5^e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
- o Université Paris Descartes Paris 5 (75 - Paris 6^e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
- o Université Paris Diderot - Paris 7 (75 - Paris) [\(Voir la convention\)](#)
- o UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (75 - Paris 16^e Arrondissement) [\(Voir la convention\)](#)
- o Université Paris Nanterre (92 - Nanterre) [\(Voir la convention\)](#)
- o Université Paris-Sud, campus d'Orsay (91 - Orsay) [\(Voir la convention\)](#)

J'ai pris connaissance de toutes les informations relatives à cette formation et je souhaite me porter candidat.

[Retour](#)

Lycée Louis Le Grand - Paris 5^e Arrondissement (75)

Classe préparatoire scientifique / MPSI

Projet de formation motivé

Je souhaite saisir le projet de formation pour cette formation: Maintenant Ultérieurement

Curriculum vitae

Cette formation demande la saisie d'un Curriculum Vitae commun. Cette saisie doit être effectuée dans la rubrique "Curriculum vitae" de l'onglet "Vœux".

Internat

Cette formation propose l'internat

Souhaitez-vous un hébergement en internat ? (cocher oui ou non)

Oui Conséquence : Vous pourrez recevoir deux propositions pour cette formation, avec et sans internat.

Non Conséquence : Vous ne pourrez recevoir qu'une proposition pour cette formation, sans internat, et la proposition avec internat ne pourra jamais être proposée.

Distance, en kilomètres, entre votre domicile et la ville où se situe l'établissement :

1988 Km

Internat de la réussite

Cet établissement participe au dispositif "Internat de la réussite - Places labellisées".
Public concerné en priorité : les étudiants de milieux défavorisés qui résident dans des quartiers relégués de la politique de la ville ou sont scolarisés dans des établissements de l'éducation prioritaire, les étudiants issus du monde rural ou des étudiants issus de familles moins modestes, mais confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre leur scolarité.
La gestion de ce dispositif est académique. Les informations calendaires et de constitution des dossiers sont renseignées sur les sites des établissements et/ou de l'académie.

Cet établissement propose 2 types de places d'internat :

- des places en internat situées dans les locaux de l'établissement de scolarisation - des places en internat de la réussite à l'extérieur de l'établissement, à savoir sur l'un des deux sites de l'internat de la réussite [Jean Zy](#) (2 sites : Paris 16^{ème} et Paris 13^{ème}).

Dès les résultats des admissions, si vous avez demandé l'internat de la réussite pour cet établissement et si vous avez une proposition d'admission avec internat, contactez l'établissement de scolarisation qui vous précisera où vous serez hébergé.

ATTENTION seuls les candidats répondant à l'un des critères peuvent prétendre à une place en internat de la réussite :

- Être inscrit au enseignement supérieur à la rentrée 2018
- Être habitier un quartier politique de la ville
- Recenser des difficultés (sociales, familiales, personnelles, ...) susceptibles de compromettre la scolarité

Je reconnais satisfaire aux conditions d'accès à l'internat de la réussite et souhaite intégrer l'internat de la réussite dans l'établissement ou hors des murs de l'établissement.

Je ne souhaite pas intégrer l'internat de la réussite pour cet établissement.

Pour vérifier si vous habitez un quartier politique de la ville, consultez le site <https://sig.ville.gouv.fr>

[Retour](#)

Ajouter à la liste de vœux

Saisir son projet de formation (immédiatement ou ultérieurement)

Saisir des préférences (exemple avec ou sans internat)

Enregistrer son vœu

Qu'est-ce qu'un vœu ? Exemple des CPGE

CPGE MPSI, lycée Henri IV, Paris

CPGE MPSI, lycée Janson de Sailly, Paris

CPGE MPSI, lycée Le Parc, Lyon

CPGE MPSI, Lycée P. de Fermat, Toulouse

CPGE MPSI, lycée Ozenne, Toulouse

CPGE MPSI, lycée la Borde, Castres

Dans ce cas, les **6 sous vœux** correspondent à :

- **1 vœu multiple : CPGE voie MPSI** parmi 10 possibles
- **6 sous-vœux** parmi 20 possibles et 10 possibles pour ce vœu multiple
- Peut être demandé avec et sans internat

CPGE PCSI, lycée Henri IV, Paris

CPGE PCSI, lycée Janson de Sailly, Paris

CPGE PCSI, lycée Le Parc, Lyon

Dans ce cas, les **3 sous vœux** correspondent à :

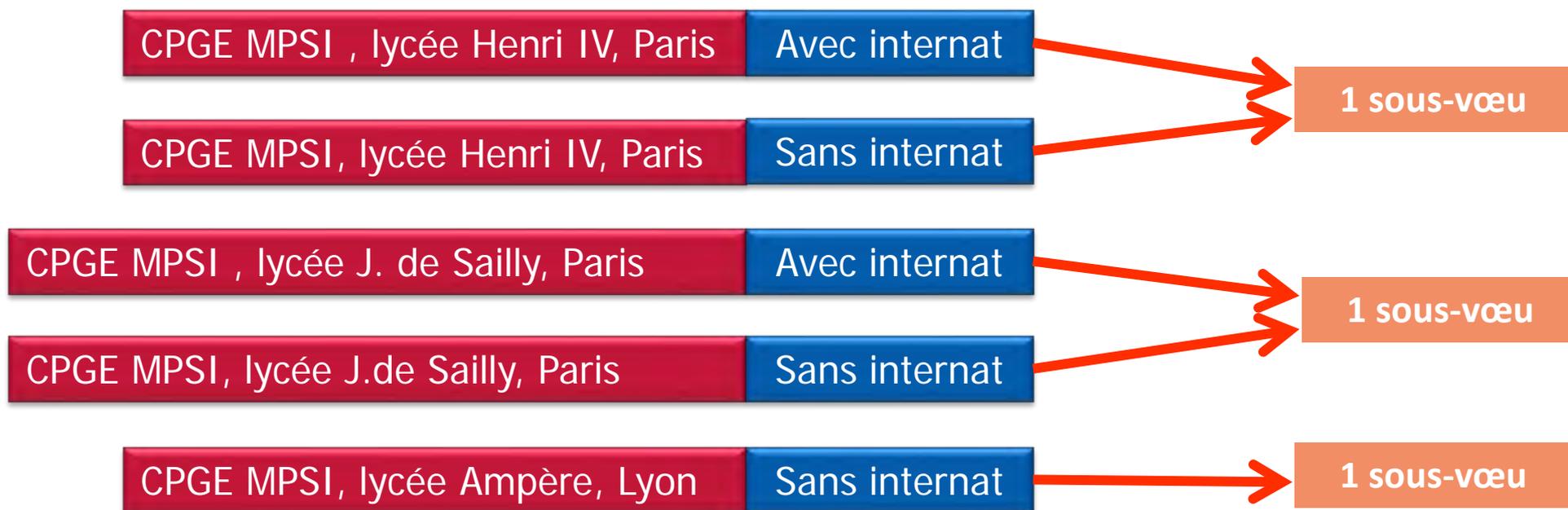
- **1 vœu multiple : CPGE voie PCSI** parmi 10 possibles
- **3 sous-vœux** parmi 20 possibles et 10 possibles pour ce vœu multiple
- Peut être demandé avec et sans internat

Dans ce cas, les **9 candidatures** correspondent à :
2 vœux (parmi 10 possibles) **9 sous-vœux** (parmi 20 possibles)



Exemple de vœux : cas des CPGE avec internat

1 Vœu multiple CPGE voie MPSI



Dans ce cas, les **5 candidatures** correspondent à :

- **1 vœu multiple** parmi 10 possibles
- **3 sous-vœux** parmi 20 possibles et 10 possibles pour ce vœu multiple



Qu'est-ce qu'un vœu ? Exemple des DUT

DUT GEA, IUT de Sceaux

DUT GEA, IUT de Rennes

DUT GEA, IUT de Tours

DUT GEA, IUT de Toulouse

DUT GEA, IUT de Bordeaux

DUT GEA, IUT de Nimes

- Dans ce cas, les **6 sous vœux** correspondent à :
- **1 vœu multiple : DUT spécialité GEA** parmi 10 possibles
 - **6 sous-vœux** parmi 20 possibles et 10 possibles pour ce vœu multiple

DUT TECH. De CO., IUT de Lyon

DUT TECH. De CO., IUT de Tours

DUT TECH. De CO. IUT de Nimes

DUT TECH. De CO., IUT de Toulouse

- Dans ce cas, les **4 candidatures** correspondent à :
- **1 vœu multiple : DUT spécialité techniques de commercialisation** parmi 10 possibles
 - **4 sous-vœux** parmi 20 possibles et 10 possibles pour ce vœu multiple

Dans ce cas, les **10 candidatures** (jusqu'à 24 si avec et sans internat) correspondent à :
2 vœux (parmi 10 possibles) **10 sous-vœux** (parmi 20 possibles)



Exemple d'une liste de vœux

Le portail fixe le nombre de vœux maximum à 10

Ici l'élève fait 6 vœux

Mais avec les vœux multiples l'élève peut effectuer, dans ce cas jusqu'à **64 candidatures !**

CPGE MPSI

1 vœu multiple parmi les 10 possibles
10 sous-vœux maximum pour cette voie

Possibilité de demander avec et sans internat (compte pour un seul sous-vœu)

CPGE PCSI

1 vœu multiple parmi les 10 possibles
10 sous-vœux maximum pour cette voie

Possibilité de demander avec et sans internat (compte pour un seul sous-vœu)

INSA

1 vœu parmi les 10 possibles

Possibilité de candidater sur les 6 INSA, l'INSA Euro-Méditerranée et les 3 Ecoles partenaire : soit **10 candidatures** (compte pour 0 sous-vœu)

GEIPI - POLYTECH

1 vœu parmi les 10 possibles

Possibilité de candidater sur les **33 écoles** du groupe (compte pour 0 sous-vœu)

Architecture - Toulouse

1 vœu parmi les 10 possibles

Architecture - Rennes

1 vœu parmi les 10 possibles



janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet -

1^{re} étape2^e étape3^e étape4^e étape

septembre

22 janvier



31 mars

Confirmation des vœux et constitution des dossiers



Confirmer ses vœux au plus tard le 31 mars (dossier complet)

Saisie obligatoire de la **motivation** sur la plateforme **Parcoursup**

Compléter le **dossier** avec les **documents** à joindre *via* la plateforme

2^{ème} conseil de classe : 14 – 31 mars

- Examine les vœux des lycéens
- Chaque vœu fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement
- La **fiche Avenir** est transmise par la plateforme à chaque établissement dispensant une formation d'enseignement supérieur choisie par l'élève
- La **fiche Avenir** est consultable par les élèves et leurs familles sur parcoursup.fr à partir du 22 mai. Elle comprend :
 - Les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
 - l'appréciation complémentaire du professeur principal
 - l'avis du chef d'établissement (cohérence vœu / motivation, capacité à réussir)



janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet -

1^{re} étape2^e étape3^e étape4^e étape

septembre

4 avril



18 mai

Examen des dossiers par les établissements d'enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur étudient :

- la **fiche Avenir** transmise par le lycée (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)
- le **projet** de formation **motivé** par l'élève
- les **notes** de 1^{ère} et terminale
- les **autres éléments** éventuellement demandés (ex : CV, notes aux épreuves anticipées du bac)



Prise en compte du profil et du projet de chaque lycéen

- ❑ Pour l'admission dans les **formations sélectives** (CPGE, BTS, DUT, écoles...)
 - admission sur dossier ou par concours (spécificités pour l'accès des bacheliers professionnels / technologiques en BTS / DUT)

- ❑ Pour l'admission dans les **formations non sélectives** (licences et la PACES)
 - la règle : un lycéen **peut accéder à la licence de son choix à l'université**
 - l'université peut lui proposer **un parcours de formation personnalisé** : stage de remise à niveau, cursus adapté... pour consolider son profil et favoriser sa réussite
 - **si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles** : filières les plus demandées :
 - les vœux sont ordonnés selon les dossiers pour vérifier leur adéquation avec la formation demandée
 - l'université accepte des candidats provenant de tout le territoire mais un pourcentage maximum de candidats ne provenant pas de son secteur de recrutement pourra être fixé par le recteur pour chaque licence.

Les candidatures des élèves des lycées français de l'étranger sont étudiées comme des candidatures de l'académie de la formation demandée

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet -

1^{re} étape

2^e étape

3^e étape

4^e étape

septembre

22 mai ← → 21 Septembre

Réception – Acceptation des propositions et inscriptions

A partir du 22 mai : l'élève reçoit des propositions d'admission

Les réponses possibles des établissements d'enseignement supérieur

Pour les formations sélectives (BTS, CPGE, DUT...)

- Oui = admis
- Non = refusé
- En attente = admis mais sur liste d'attente

Pour les formations non sélectives : Licences

- Oui = admis
- Oui-si = admis s'il accepte un parcours spécifique
- En attente = admis mais sur liste d'attente

Le candidat en attente a connaissance de son rang sur la liste d'attente

Quand une proposition arrive, une alerte est envoyée :

- ❑ Sur le portable par SMS et *via* l'application Parcoursup
- ❑ Dans la messagerie personnelle
- ❑ Dans la messagerie intégrée à Parcoursup
- ❑ Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus

interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat puis reprise (dates écrits France)

Le délai pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer) est de :

- 7 jours jusqu'au 25 juin
- 3 jours du 26 juin au 20 août
- 1 jour à partir du 21 août
- Au-delà du délai : la place est libérée pour un autre candidat

Toutes les informations sur le site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

Pour les élèves et les parents:

un document
synthétique
(4 pages)



une FAQ
(20 pages)



Pour les professeurs principaux, les PRIO et les chefs d'établissement :

un vademecum
(28 pages)



un diaporama de
présentation
(51 diapos)



17 fiches
L'essentiel sur ...

